

process and improve the financial sustainability of the association. The work of the ORNAC Board will be done through the structure of the five pillars of National Conference Planning, Professional Practice, Research and Informatics, Advocacy, and Marketing. Each Pillar has a Board-approved Chair in place and its own terms of reference and strategic priorities. The existing ORNAC committees are being folded into the pillar structure. The ORNAC Standards Committee will, as an example, now be managed by Professional Practice. The Perioperative Registered Nurse will be at the forefront of the new ORNAC structure and, starting in 2014, will be the "active, voting" members of the association. There will also be new membership categories to allow for an

expanded membership of non-voting members such as Associate, Industry and Student members. Members will now be able to join ORNAC directly and membership will include membership in their local provincial association. These provincial groups will remain intact and the Provincial Executives will be notified of the restructuring plan for ORNAC in advance in order to prepare at the Provincial level.

We are confident that this new structure will provide a better framework to allow board volunteers to dedicate their energy and enthusiasm in practical ways that match their interests and skills. With myriad possibilities for remote collaboration this new structure will, in time, also open up a range of new

opportunities for ORNAC members to volunteer in ways that are personally meaningful.

With these changes presenting, and the many opportunities for growth, we invite you to get involved and provide your support. For more information about upcoming changes, what they mean and when they will occur, please visit www.ORNAC.ca for updated information.

REFERENCES:

1. Industry Canada "Canada Not-For-Profit Corporations Act Receives Royal Assent" <http://ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/eng/04784.html>. Accessed December 20, 2011. 🍁

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Catherine Harley, IA, M.B.A. pour cadres, directrice générale de l'AIISOC



Bienvenue à la nouvelle revue de l'AIISOC – résultat du nouveau plan stratégique de l'AIISOC.

Comme nombre d'entre vous le savent, le conseil d'administration de l'AIISOC a adopté en août 2010 un processus de planification stratégique. Lors de la réunion du conseil d'administration de l'AIISOC et de la réunion annuelle des membres qui a eu lieu en mai 2011, la version finale du plan stratégique quinquennal de l'AIISOC a été approuvée, après avoir tenu compte des nombreux commentaires de différents intervenants. Une fois le plan stratégique approuvé, la mise en œuvre du plan s'est mise en branle.

Prenant appui sur les bases solidement établies du passé de l'AIISOC, il a été déterminé que l'AIISOC avait besoin de se développer en tant qu'organisme et qu'elle devait offrir plus à ces membres en termes de services, d'avantages et d'activités. Dans le but de créer un plan aspirant à cet objectif, le processus de planification stratégique a identifié le besoin qui se faisait sentir pour un conseil de gouvernance de l'AIISOC solide ainsi qu'une manière plus efficace d'accomplir le travail du conseil d'administration. Ce qui signifiait que du temps devait être alloué à l'analyse et à la révision de la structure actuelle de l'AIISOC et de son conseil d'administration et que des

recommandations devaient être élaborées afin de s'assurer qu'une structure appropriée serait mise en place pour soutenir l'AIISOC, le conseil d'administration et les membres actuels et futurs. Une restructuration du conseil s'avérait également nécessaire pour se conformer aux exigences de la nouvelle loi canadienne régissant les organisations sans but lucratif.

Une réunion du conseil de gouvernance s'est tenue à Ottawa, ON, en septembre 2011. La direction de l'AIISOC, un représentant du conseil de chaque

province ainsi qu'un représentant de chacun des trois organismes affiliés (LCSO, ESPC et RNFANC) ont participé à la réunion qui était animée par la directrice générale de l'AIISOC. Une avocate spécialisée en matière de droit à but non lucratif a fourni l'information nécessaire pour aider le groupe à formuler les recommandations.

Afin de mieux servir l'AIISOC et ses membres, le conseil d'administration de l'AIISOC a approuvé une structure au sein de laquelle les membres du conseil superviseront les fonctions essentielles de l'association et auront la capacité de prendre des décisions. Le nombre de membres du conseil passera de 28 à 17 afin d'appuyer un processus de prise de décision plus efficace et d'améliorer la viabilité financière de l'association. Le travail du conseil de l'AIISOC sera effectué par le biais de la structure des cinq piliers, soit le pilier de la planification des conférences nationales, de la pratique professionnelle, de la recherche et de l'informatique, de la défense des droits et du marketing. Chaque pilier possèdera un président approuvé par le conseil ainsi que son propre mandat et ses priorités

stratégiques. Les comités actuels de l'AIISOC seront intégrés dans la structure des piliers. Par exemple, le comité des normes de l'AIISOC sera dorénavant géré par le pilier de la pratique professionnelle. Les infirmières et les infirmiers autorisés en soins périopératoires seront au centre de la nouvelle structure de l'AIISOC et, à compter de 2014, ils deviendront des membres votants actifs au sein de l'association. Nous introduirons également de nouvelles catégories d'adhésion afin de permettre au nombre de membres non-votants plus élevé de se joindre à l'association, tels les membres associés, les membres de l'industrie et les membres étudiants. Les membres pourront maintenant s'inscrire directement à l'AIISOC et leur adhésion comprendra l'adhésion à leur association provinciale. Il n'y aura aucun changement apporté à ces groupes provinciaux et nous informerons à l'avance la direction des associations provinciales quant au plan de restructuration de l'AIISOC afin qu'ils s'y préparent.

Nous sommes sûrs que cette nouvelle structure fournira un meilleur cadre pour permettre aux bénévoles du conseil de

consacrer toute leur énergie et leur enthousiasme de manière pratique et qui correspondra à leurs intérêts et leurs compétences. Grâce à une myriade de possibilités pour de la collaboration à distance, cette nouvelle structure nous ouvrira également, en temps opportun, toute une gamme de nouvelles opportunités, permettant aux membres de l'AIISOC de faire du bénévolat de façon à ce que cela soit significatif pour eux.

Suite à la présentation de ces changements et des nombreuses opportunités de croissance, nous vous invitons à vous impliquer et à nous fournir votre appui. Pour de plus amples renseignements sur les prochains changements, en quoi ils consistent et quand ils se produiront, veuillez visiter www.AIISOC.ca pour obtenir les derniers détails.

RÉFÉRENCES :

1. Industrie Canada, « La Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif reçoit la sanction royale » <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/04784.html>. Consulté le 20 décembre 2011. 🍁

LES PILIERS DE L'AIISOC POUR 2011-2015

PLANIFICATION DES CONFÉRENCES NATIONALES

Objectifs

Former un comité national

Développer un plan quinquennal incluant un programme de commandites par le secteur privé

Planification financière

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Objectifs

Former un comité national

Établir les priorités pour se concentrer sur l'éducation normalisée, l'agrément, les normes, la portée de la pratique, un programme de mentorat et des récompenses en argent

DÉFENSE DES DROITS

Objectifs

Former un comité national

Règlements administratifs/ processus de mise en candidature

Se concentrer sur les patients et leur famille

Sécurité des patients, sommet sur la sécurité des patients, liste de vérification pour la sécurité chirurgicale

Groupe pédagogique à l'intention des patients

Défense des droits auprès du gouvernement et des intervenants

RECHERCHE & INFORMATIQUE

Objectifs

Former un comité national

Déterminer un sujet de recherche afin d'appuyer la défense des droits effectuée par les IA en soins périopératoires— leur rôle et la différence que cela fait tant du point de vue clinique qu'économique

MARKETING

Objectifs

Former un comité national

Développement d'une stratégie d'image de marque

Site Web

Revue de l'AIISOC

Publicité

Dépliants

Trousse de marketing

Boutique